

Associations disposant d'un agrément académique en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Les associations participent à la vie des établissements en tant que partenaires éducatifs.

Elles peuvent apporter leur concours à l'enseignement public sous les formes suivantes (article D551-1 du Code de l'éducation) :

- Interventions pendant le temps scolaire, en appui aux activités d'enseignement conduites par les établissements,
- Organisation d'activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire,
- Contribution au développement de la recherche pédagogique, à la formation des équipes pédagogiques et des autres membres de la communauté éducative.

Ces associations doivent répondre également aux six conditions obligatoires suivantes (article D551-2 du Code de l'éducation) :

- Caractère d'intérêt général,
- Caractère non lucratif,
- Qualité des services proposés,
- Compatibilité avec les activités du service public de l'éducation nationale,
- Complémentarité avec les instructions et programmes d'enseignement,
- Respect des principes de laïcité et d'ouverture à tous sans discrimination.

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>AGRENABA Association de Gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée</p> <p>16 rue de la mairie 77157 EVERLY 01.64.00.06.23 labassee@espaces-naturels.fr raphaele.sole@espaces-naturels.fr</p>	<p>L'association a pour objet la gestion, la préservation, la valorisation, la sensibilisation et la découverte de la Réserve Naturelle Nationale de la Bassée située sur le territoire des communes de EVERLY, GOUAIX, GRISY sur Seine, JAULNES, les ORMES sur Voulzie, MOUY sur Seine, NOYEN sur Seine.</p> <p>Elle a notamment pour but de contribuer à la définition et à l'application du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale.</p> <p>Ses actions peuvent également s'étendre à son territoire d'influence, au-delà de ces 7 communes, tant pour des sites classés Natura 2000 que pour toutes autres opérations permettant une meilleure appropriation ou valorisation des espaces naturels.</p>	<p align="center">01/01/2028</p>
<p>APCIS Accueils, Préventions, Cultures : Intercommunautaire et Solidaire</p> <p>4 rue Guillaume Apollinaire 93240 STAINS 01 48 22 47 95 – 06 12 65 27 83 – 06 12 65 27 94 apcis@wanadoo.fr https://apcis-association.fr</p>	<p>L'association a pour but de créer et de développer différentes activités dans les domaines culturels, sociaux, artistiques, éducatifs pour favoriser l'épanouissement des enfants et de leur famille. Elle mettra en œuvre toutes les actions permettant l'autonomie et la réussite scolaire des enfants. Elle entreprendra et proposera toutes activités permettant une meilleure insertion des populations en difficulté, dans tous les domaines : culturel, économique et social. Elle veillera au rapprochement des différentes communautés dans un respect mutuel de la laïcité et luttera contre toutes les formes de discrimination.</p>	<p align="center">31/03/2026</p>
<p>ACCES Association des Cavaliers du Centre Equestre de Sourdun</p> <p>Quartier de Lattre de Tassigny, Route Départementale 619 77171 SOURDUN 07 84 34 30 81 - 01 64 01 86 16 - 06 70 30 36 33 acces.sourdun@gmail.com latron.pierre@wanadoo.fr</p>	<p>Cette association a pour objet de « Favoriser l'accès à des pratiques culturelles et sportives en particulier de l'équitation, notamment à des publics qui n'y ont pas ou peu accès: scolaire, personne en situation de handicap... ».</p>	<p align="center">02/05/2027</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>ASSOCIATION SCIENCE OUVERTE</p> <p>30 rue Armand Carrel 93700 DRANCY 01 41 50 68 44 – 07 68 62 60 88 contact@scienceouverte.fr scienceouverte.fr</p>	<p>L'objet de l'Association Science Ouverte est, dans la convivialité, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à rendre accessibles les contenus et les enjeux de la connaissance scientifique aux yeux des citoyens afin de favoriser la prise de responsabilité de ces derniers à l'égard de ses enjeux. • Ouvrir à tous l'activité scientifique à travers des pratiques qui montrent que chacun peut « faire de la science », et qui donnent à chacun envie d'en faire. • Contribuer ainsi à ouvrir les quartiers dits « sensibles » en contrecarrant le sentiment d'enfermement culturel et social ressenti par trop de jeunes de ces quartiers. <p>L'Association Science Ouverte exerce son activité prioritairement en direction des jeunes de Drancy, de Bobigny, ainsi que du département de Seine-Saint-Denis et de la Région Parisienne pour des activités telles que les clubs CNRS (Sciences et Citoyens), ateliers scientifiques, organisation de tutorats et de partenariats et autres activités contribuant directement à son objet. A cette fin, elle s'autorise tous partenariats avec des associations à caractère national ou implantées dans d'autres régions.</p>	<p>31/03/2026</p>
<p>CAP Sport Art Aventure Amitié (CAP SAAA)</p> <p>190 rue Lecourbe 75015 PARIS 06 74 80 22 18 - 06 16 17 04 44 president@capsaaa.net https://www.capsaaa.net</p>	<p>Par le biais du Sport loisir ou compétition, de l'Art, de l'Aventure, cette association a pour but l'insertion des handicapés.</p> <p>Le développement de différentes disciplines permettra aux handicapés, et, à toute personne concernée, d'agir.</p> <p>Cette association souhaite encourager l'évolution des mentalités vis-à-vis du Handicap ; favoriser les échanges entre valides et handicapés.</p>	<p>31/08/2026</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>COMPAGNIE FICIONS COLLECTIVES</p> <p>61 rue Victor Hugo 93500 Pantin 06 50 53 13 23 fictionscollectives@gmail.com elise@fictionscollectives.com</p>	<p>Cette association a pour but le développement de spectacles et de projets artistiques qui s'inscrivent dans une démarche citoyenne.</p>	<p>01/05/2027</p>
<p>COMPAGNIE LES ACCORDÉEUSES</p> <p>17 Villa Petit Parc c/o M. Boutonnet 94000 CRETEIL 06 60 06 50 52 contact@lesaccordeeuses.fr www.lesaccordeeuses.fr</p>	<p>Cette association a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, production, coproduction, coréalisation et organisation de spectacles vivants. - Activités culturelles et artistiques (par exemple : ateliers théâtraux, organisation de lectures, débats...) susceptibles de créer un lien entre l'objet artistique proposé et la population. 	<p>02/04/2023</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>COMPAGNIE TERRAQUÉE</p> <p>Maison de la Vie Associative 19 rue de la Boulangerie 93200 SAINT-DENIS 06 62 61 41 74 admin@cierraquee.com www.cierraquee.com</p>	<p>L'association a pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production, création et diffusion de spectacles vivants : théâtre, poésie, musique, lecture... en salle, en rue, en appartement, ou tout autre lieu possible. <p>En complément de ces activités, et en lien avec ses pratiques artistiques, l'association a aussi pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'activités d'enseignement, de médiation scientifique (ateliers, stages, etc.) et de formation, - l'organisation et l'animation de tout type d'évènement public, privé ou associatif, - la production et la réalisation de supports audiovisuels et numériques en lien avec ses activités, et toutes autres initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association. <p>L'association se donne notamment comme objectif d'offrir l'accès à ses activités au plus grand nombre en privilégiant la gratuité des événements ou la mise en place de tarifs réduits. A travers l'accès à la culture et à la connaissance pour un public qui se veut le plus large possible, l'association souhaite contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales, à l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social et au maintien et renforcement de la cohésion territoriale.</p>	<p align="center">31/08/2026</p>
<p>CRIPS (Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida et pour la santé des jeunes en Ile-de-France)</p> <p>90-92 Avenue du Général Leclerc 93500 PANTIN 01 04 03 96 96 - 01 84 03 96 59 direction@lecrips.net jblusignan@lecrips.net</p>	<p>Le Crips a pour objet, dans le respect et la promotion de l'équité territoriale, de créer, mettre en œuvre, appuyer, relayer des actions de prévention, d'information, d'accompagnement, de soutien et de recherche dans les domaines de la lutte contre le sida et de la prévention santé jeunesse, plus particulièrement dans les domaines de la vie affective et sexuelle, la contraception, les addictions, le bien-être, la santé mentale et la prévention du suicide, la lutte contre les discriminations. Son action s'inscrit dans le cadre des programmes définis par la Région Ile-de-France, l'Etat et ses agences.</p>	<p align="center">31/08/2027</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>ÉCOLE DE SOPHROLOGIE DU LANGUEDOC - ESL</p> <p>2 rue Rabelais 92170 VANVES 01 46 44 63 73 sophroesl@orange.fr www.esl-sophrologie.com</p>	<p>L'association a pour objet de promouvoir et diffuser entre tous ses membres les techniques et connaissances dans le domaine de la sophrologie.</p> <p>Les moyens d'action principaux de l'association sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la tenue de réunions de travail et d'assemblées périodiques, - la publication d'un bulletin, - la création et la mise à jour d'un site internet, - l'organisation de conférences, de manifestations, - la formation, - et toutes initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association. 	02/04/2023
<p>ECOPHYLLE</p> <p>72 rue du Pont de Créteil 94100 Saint-Maur-des-Fossés 06 38 81 29 15 - 09 52 81 23 19 bvigroux@ecophylle.org admin@ecophylle.org</p>	<p>Cette association a pour but de développer l'organisation de projets en matière d'éducation à l'environnement urbain.</p>	01/05/2027
<p>ETHNOART</p> <p>39 rue des Cascades 75020 PARIS 06 52 41 16 80 administration@ethnoart.org www.lecrips-idf.net/crips-idf</p>	<p>L'association ethnoArt œuvre dans le champ de la médiation scientifique et de la recherche artistique. Elle s'attache à faire découvrir les apports de l'anthropologie, à promouvoir la démarche scientifique et à encourager les coopérations entre le milieu universitaire, artistique, économique et éducatif. Elle emploie des moyens pédagogiques privilégiant la démarche participative, le respect de liberté de conscience et le principe de non discrimination. Elle se donne pour mission de lutter contre les discriminations et de contribuer à la formation de citoyens curieux et créatifs.</p>	31/08/2026

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>Fédération de Seine-et-Marne de pêche et de Protection du Milieu Aquatique</p> <p>22 rue des Joncs 77950 MONTEREAU-SUR-LE-JARD 01 64 39 03 08 – 06 80 87 82 67 secretariat@federationpeche77.fr animation@federationpeche77.fr</p>	<p>La fédération a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement durable de la pêche amateur, la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir pêche par toutes mesures adaptées, en cohérence avec les orientations nationales ; - La protection des milieux aquatiques, la mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole départemental. <p>Elle assure la collecte de la redevance pour protection du milieu aquatique et de la cotisation pêche et milieux aquatiques, soit directement auprès des AAPPMA, soit par l'intermédiaire du dispositif adhésion par internet mis à disposition des AAPPMA et géré par la Fédération nationale.</p> <p>Elle définit et coordonne les actions des associations adhérentes concourant à cet objet.</p> <p>La fédération peut être chargée de toute mission d'intérêt général en rapport avec son objet social.</p>	<p>31/08/2027</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SEINE-ET-MARNE</p> <p>Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77000 MELUN 01 64 71 03 78 – 06 14 39 78 05 fne77@orange.fr - fne77.anim@gmail.com www.fne.asso.fr</p>	<p>L'association a pour objet, dans le département de Seine-et-Marne et sa périphérie, de veiller à la sauvegarde et à la mise en valeur de la nature, de l'environnement et de la qualité de la vie dans tous ses aspects, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement du territoire, l'urbanisme, la protection du patrimoine, des sites naturels et bâtis, de la biodiversité, la préservation ou la création des chemins ruraux, la préservation et l'amélioration des trames vertes et bleues, - L'amélioration du cadre de vie, - La lutte contre les pollutions et les nuisances. <p>A cet effet, elle mène toute action jugée nécessaire pour la protection et la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie et contre toutes les formes de dégradation y portant atteinte afin de permettre un développement soutenable.</p> <p>Elle a pour but de rassembler des personnes physiques (adhérents individuels) et des personnes morales (associations seine-et-marnaises) soutenant ces objectifs et de coordonner leurs actions.</p> <p>L'association est par ailleurs compétente à l'égard des actes relatifs à toute opération domaniale et immobilière de l'état, de ses établissements et de ses collectivités territoriales, d'aliénation, de concession ou de gestion affectant même indirectement l'objet ci-dessus.</p> <p>Ses principaux moyens d'action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'information sous toutes ses formes, la communication, - L'éducation, la sensibilisation à l'environnement, l'animation, - La formation, - Le conseil, l'aide technique, - L'étude, la recherche, l'expérimentation, - L'exercice de l'action en justice, - La représentation, - L'organisation de manifestations diverses (congrès, colloque, rassemblement, etc.), - L'emploi de toute personne nécessaire à son action ou son fonctionnement. 	<p>31/03/2024</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>GÉNÉRATIONS JARDINS DE THIAIS</p> <p>52 rue Paul Cézanne 94320 THIAIS 06 22 20 37 40 generationsjardins@hotmail.fr www.generationsjardins.com</p>	<p>Cette association a pour objet, dans un cadre de protection, de défense des jardins potagers, et d'intégration de notions de développement durable, d'animer, d'enseigner de façon ludique, de diffuser et de valoriser les techniques de jardinages, à travers des conseils simples et des pratiques respectueuses de l'environnement, auprès de toutes les générations.</p>	<p>31/03/2024</p>
<p>ISTED (Intégration Scolaire et Trouble Envahissant Développement)</p> <p>4 rue de la Bochetière 77320 CHOISY-EN-BRIE 01 64 04 45 10 – 06 20 46 14 13 association.isted@gmail.com www.isted-asso.com</p>	<p>L'association a pour objet l'inclusion en milieu scolaire d'un ou plusieurs enfants autistes afin d'aider ces enfants à avoir plus d'autonomie à l'âge adulte, l'inclusion sociale des enfants et adultes autistes, l'inclusion professionnelle des adultes autistes.</p>	<p>31/03/2026</p>
<p>JETZT</p> <p>95 avenue du Docteur David Rosenfeld 93230 ROMAINVILLE 09 53 14 50 99 – 07 83 39 04 40 jetzt.cie@gmail.com administration@annexeromainville.com https://annexeromainville.com/index.php/la-compagnie-jetzt</p>	<p>Cette association a pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation et productions d'évènements artistiques, • La production de spectacles vivants, • La diffusion et la promotion de spectacles vivants et d'évènements artistiques, • Promotion et aide de jeunes artistes à niveau européen et international, • La transmission et l'échange de toutes disciplines artistiques confondues, • La direction et l'implantation territoriale de L'Annexe, lieu culturel citoyen situé à Romainville. 	<p>31/03/2026</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>JUSTICE ET VILLE</p> <p>T.G.I. Rue Pasteur Vallery Radot 94000 CRETEIL 01 49 81 19 13 direction@justiceetville.fr www.justiceetville.fr</p>	<p>L'association a pour but de contribuer au développement d'une conscience citoyenne par une meilleure connaissance du droit et du fonctionnement de l'institution judiciaire et d'établir des relations de partenariat avec les services institutionnels de l'Etat, les collectivités locales et territoriales, les milieux professionnels et associatifs.</p> <p>Les actions qui entrent dans le cadre de son objet social peuvent être organisées par l'association tant sur les thématiques de l'accès au droit que de la prévention de la délinquance ou de sa récurrence.</p> <p>Ses actions se déroulent principalement dans le Val-de-Marne mais elles peuvent être menées sur l'ensemble des départements franciliens.</p> <p>A titre exceptionnel, des actions pourront être menées sur un autre territoire.</p> <p>Ses actions s'adressent à tout public et prioritairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux jeunes, - aux personnes en difficulté ou issues de territoires définis comme prioritaires par la Politique de la Ville, - aux professionnels et travailleurs sociaux. 	<p>02/04/2023</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>L'ENFANT BLEU – ENFANCE MALTRAITÉE</p> <p>397 ter rue de Vaugirard 75015 PARIS 01 56 56 52 52 – 06 07 06 22 20 prevention@enfantbleu.org www.enfantbleu.org</p>	<p>L'association a pour objet l'aide à l'enfance maltraitée ou martyrisée, toutes actions permettant d'aider son entourage, et le soutien, par un travail éducatif, pédagogique ou thérapeutique, aux adultes subissant les répercussions de mauvais traitements dans l'enfance. Elle se propose pour réaliser cet objet social d'utiliser les moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagnes et actions de prévention et de sensibilisation sur les problèmes de l'enfance martyrisée - Dépistage des enfants maltraités - Réception des appels et évaluation des situations - Défense de l'enfant sur le plan juridique et judiciaire - Mise en place des programmes de prévention - Création de centres d'accueil - Création d'espaces pédagogiques et psychothérapeutiques - Parrainage d'aide aux familles (pédago-préventif) - Campagne de mobilisation dans les lieux publics pour enfants - Création d'un téléphone vert - Organisation de conférences, colloques et manifestations - Publication et édition <p>A) Collaborer avec les pouvoirs publics et éventuellement avec tous les organismes publics ou privés, en vue de préparer les mesures législatives et autres se rattachant aux buts poursuivis.</p> <p>B) Et plus généralement réaliser toutes les prestations se rattachant à l'objet social, tant en France qu'à l'étranger.</p>	<p>02/04/2023</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>LA FERME DU SAUT DU LOUP</p> <p>52 rue du Lieutenant Petit Le Roy 94550 CHEVILLY-LARUE 01 56 34 04 72 lafermedusautduloup@hotmail.fr</p>	<p>L'association se donne pour objet de développer un espace construit par tous et pour tous concourant dans une logique de développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la valorisation et l'implication des habitants - A l'expression des diversités, des savoir-faire et savoir-être, des solidarités - A la réflexion à un bien vivre ensemble, et à l'éducation au bien-être durable - A l'animation, l'éducation, l'accueil de l'ensemble de la population - A l'insertion et l'accompagnement des personnes en difficulté - Au développement local de la ville de Chevilly-Larue <p>Elle s'appuie pour ce faire sur l'ensemble des mesures mises en place par l'Europe, l'Etat et les collectivités territoriales compétentes dans ces domaines. Elle ancre son activité autour de la connaissance des mécanismes de la vie végétale et animale et des approches pédagogiques liées à la notion de ferme socio-éducative. Respectant les opinions de tous ses membres, elle s'interdit toute activité à caractère politique ou confessionnel.</p>	<p>02/04/2023</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>LA SAUGE (La Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée)</p> <p>20 rue Edouard Pailleron 75019 PARIS 06 20 99 55 17 contact@lasauge.fr www.lepanorama77.fr</p>	<p>L'association a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De faciliter, de manière entièrement désintéressée la connaissance, la découverte et l'accès des citoyens aux activités agricoles respectueuses de l'environnement. • De (re)créer un lien social durable entre le monde urbain et le monde rural. • De poursuivre une finalité à caractère social en privilégiant les actions à destination de personnes rencontrant des difficultés sociales. • De régénérer les Terres, le lien entre les hommes avec la Terre et d'aider l'homme à intégrer son cycle dans la biocénose Terre. • D'impacter durablement et positivement la santé et le bien-être de ses parties-prenantes. <p>Afin de favoriser la réalisation de son objet, l'association peut fournir toutes prestations de services susceptibles de favoriser, directement ou indirectement, l'augmentation des personnes qui pratiquent une activité agricole.</p> <p>Afin de réaliser cet objet, l'association peut, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • organiser toutes manifestations publiques, opérations de promotion, conférence, colloque ou publication, en France et à l'étranger ; • s'assurer le concours de tout partenaire financier, commercial, social ou autre, directement concerné par la mission, l'objet ou les activités de l'association, ou susceptible de l'être ; • réaliser, pour ses membres ou pour le compte de tiers, toutes études, recherches ou enquêtes, en rapport avec son objet ; • et plus généralement, entreprendre toute action susceptible d'en faciliter la réalisation. 	<p>01/09/2024</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>LA TRANSPANISPHÈRE</p> <p>Relais Culture Europe 132 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 PARIS 01 64 67 95 42 – 07 82 86 13 80 contact@latransplanisphere.com http://latransplanisphere.com</p>	<p>Cette association a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, la création et la production de spectacles vivants, et plus largement de toutes formes de créations artistiques liées aux arts du spectacle et de l'audiovisuel.</p>	<p align="center">31/08/2026</p>
<p>LES AMIS DES BUTINEUSES DE MITRY-MORY</p> <p>11-13 rue Paul Vaillant Couturier 77290 MITRY-MORY 01 64 67 95 42 – 07 82 86 13 80 contact.rucher.mitry@free.fr https://mitry-association.wixsite.com/apiculture</p>	<p>Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association dénommée Les Amis des Butineuses de Mitry-Mory qui a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser et d'encourager par tous les moyens le développement de l'apiculture, - Promouvoir l'entraide entre les apiculteurs, en particulier les amateurs, - Vulgariser par tous les moyens appropriés le monde des abeilles et leur protection auprès du grand public, - Encourager le travail apicole, par l'organisation de concours, la présentation de différents produits de la ruche, - Valoriser les produits de la ruche. 	<p align="center">31/03/2026</p>
<p>LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON (ANCA)</p> <p>44 avenue des Fauvettes 93360 NEUILLY-PLAISANCE 01 64 67 95 42 – 07 82 86 13 80 association.anca@free.fr www.anca-association.org</p>	<p>L'ANCA a pour objet de veiller à la sauvegarde, à la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie dans tous ses aspects, et par tous les moyens légaux, dans la région ILE DE FRANCE, et plus spécialement dans l'Est Parisien et les départements de SEINE-SAINT-DENIS, de la SEINE-ET-MARNE et du VAL-DE-MARNE.</p>	<p align="center">31/08/2026</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>OLYMPIO</p> <p>24 rue Gardenat Lapostol 92150 SURESNES 01 42 04 01 80 – 06 80 28 60 28 contact@olympio.fr www.olympio.fr</p>	<p>L'association Olympio a pour but de promouvoir des activités artistiques et culturelles, et de produire, exploiter et diffuser des spectacles participatifs et des animations interactives sur des sujets liés à la citoyenneté.</p>	<p>31/03/2024</p>
<p>OPERA CÔTE CHOEUR</p> <p>32 avenue du Château 94170 Le Perreux-sur-Marne 06 24 36 71 12 – 01 48 72 21 04 opera.cote.choeur@orange.fr</p>	<p>Cette association a pour vocation la production et la diffusion de spectacles vivants professionnels et particulièrement des opéras et des spectacles lyriques. Dans une perspective d'action culturelle décentralisée, elle souhaite initier tous les publics à des œuvres musicales de répertoire ou contemporaines, et ambitionne de travailler sur des créations en passant commande d'opéras. Elle entend favoriser le développement de toutes les pratiques artistiques relatives à l'opéra. Elle ne poursuit aucun but lucratif.</p>	<p>01/05/2027</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>PATRIMOINE SANS FRONTIÈRES</p> <p>61 rue François Truffaut 75012 PARIS 01 40 02 05 90 – 06 72 26 64 94 admin@patrimsf.org http://psf.org/projet/fr</p>	<p>Patrimoine sans frontières est une association humanitaire, qui a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De contribuer à la sauvegarde du patrimoine international dans des contextes d'urgence, d'oubli ou de déshérence, ainsi que dans toutes les situations post-accidentelles ou de post-conflit ; - D'accompagner et de mettre en œuvre la réappropriation patrimoniale en situation de crise tant au niveau régional que national et international ; - D'établir les contacts nécessaires avec toutes les associations privées et organismes publics nationaux et internationaux pouvant contribuer à la réalisation de ces objectifs ; - De mettre en œuvre tous les dispositifs utiles à la réalisation de ses objectifs ; réseau international de vigilance, d'aide, d'information et de sauvegarde dudit patrimoine, chantiers internationaux, échanges de bonnes pratiques, programmes spécifiques ou pluridisciplinaires, études, recherches, publications... 	<p>31/08/2026</p>
<p>RAJE PARIS</p> <p>102 C rue Amelot 75011 PARIS 01 56 63 94 60 – 06 69 24 20 94 www.raje.fr</p>	<p>Cette association a pour objet la création et la gestion d'une radio qui a pour principaux objectifs l'information, la proximité, la culture et les musiques actuelles. Elle mènera des actions de communication sociale de proximité. RAJE Paris s'engage également, dans la mesure de ses moyens, à former aux métiers des médias.</p>	<p>02/04/2023</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>RÉUSSIR AUJOURD'HUI</p> <p>56 avenue Ledru-Rollin 75012 PARIS 01 77 17 97 18 secretariat@reussiraujourd'hui.fr www.reussiraujourd'hui.fr</p>	<p>L'association « RÉUSSIR AUJOURD'HUI » a pour objet d'aider des adolescents et des jeunes adultes issus de milieux défavorisés à accéder à des cycles d'études supérieures en rapport avec leurs capacités, dans le respect des principes généraux de l'élitisme républicain (égalité d'accès, respect mutuel, valorisation du travail...).</p> <p>Les adolescents et jeunes adultes visés à l'alinéa précédent sont appelés bénéficiaires. Il leur est demandé une participation financière, dont le montant est fixé annuellement par le Bureau. Ils sont présentés par les établissements d'enseignement conventionnés avec l'Association et agréés par les Délégués Référénts respectifs.</p> <p>Les moyens d'action de l'association sont constitués par des cours, des sorties pédagogiques et des séjours linguistiques à l'étranger, des conférences, des publications, des bourses, des secours. Elle organise des cycles de formation et d'apprentissage aux différents sujets à approfondir pour faciliter aux formations supérieures envisagées.</p>	<p>31/08/2023</p>
<p>RÉUSSIR L'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES (REFH)</p> <p>10 rue du Couëdic 75014 PARIS 06 62 14 15 37 reussir.egalitefh@orange.fr http://reussirlegalitefh.fr</p>	<p>Cette association a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alerter et agir, femmes et hommes ensemble, contre toute forme de discrimination ou de violence en fonction du sexe. Le champ d'action principal, mais non exclusif, est l'éducation, de la maternelle à l'enseignement supérieur et à la recherche, à tous les niveaux ; local, national et international. - Agir pour faire reconnaître et promouvoir les compétences des femmes afin d'accroître leur rôle et leur pouvoir de décision dans la vie professionnelle, sociale et publique. 	<p>31/08/2026</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>SAVOIR APPRENDRE</p> <p>18 avenue Henri Barbusse 94400 VITRY-SUR-SEINE 01 43 91 16 24 – 01 43 91 16 20 administration@exploradome.com www.exploradome.fr/lassociation</p>	<p>Cette association a pour but de contribuer au développement de l'éducation, de la formation et de la culture dans les domaines scientifiques et techniques.</p> <p>Dans une perspective socio-éducative, la sensibilisation des jeunes à l'environnement pour un développement durable, et les activités liées aux différentes formes d'art font partie de ses priorités.</p> <p>Le développement du fonctionnement en réseaux, support naturel de son activité, est privilégié.</p>	<p>01/09/2024</p>
<p>SOLIDARITÉ ENFANTS SIDA (SOL EN SI)</p> <p>24 rue du Lieutenant Lebrun 93000 BOBIGNY 01 84 21 04 05 – 09 72 31 69 50 contact.bobigny@solensi.org coordination93@solensi.org www.solensi.org</p>	<p>L'association dite SOL EN SI (Solidarité Enfants Sida) fondée en 1990 a pour but de permettre, de susciter et d'encourager la solidarité et l'aide aux enfants et à leurs familles touchées par le SIDA et les hépatites.</p> <p>Les moyens d'action de l'association sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer et développer des lieux d'accueil, de rencontres et d'échanges ouverts aux enfants et aux adultes concernés par le sida. Proposer plusieurs activités permettant de trouver le soutien matériel, psychologique et humain qui leur sont nécessaires ; - rechercher des solutions aux problèmes matériels des familles, en particulier le logement ; - informer les familles sur les aspects psycho-sociaux liés au sida et aux hépatites et sur les avancées de la recherche médicale ; - assurer une formation et une information spécifiques dans le domaine du sida et des hépatites, interne et externe à l'association. 	<p>31/03/2024</p>

**Associations disposant d'un agrément académique
en tant qu'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public**

Liste arrêtée au 2 janvier 2023

Dénomination et coordonnées de l'association	Objet de l'association tel qu'il apparaît dans les statuts	Echéance de l'agrément
<p>TERRE AVENIR</p> <p>7 Hameau de Brasseaux 77560 VILLIERS-SAINT-GEORGES 01 64 00 13 58 – 06 08 21 26 55 contact@terre-avenir.fr www.terre-avenir.fr</p>	<p>L'association a pour objet l'enseignement pédagogique sur le développement durable et plus généralement la diffusion de la culture scientifique et technique.</p> <p>Par ses activités, elle s'attache à transmettre à tous le goût des sciences et des techniques et incite à découvrir le travail des scientifiques, notamment sur des sujets de société à fort enjeux.</p> <p>Par ses actions, l'association contribue à une meilleure connaissance des enjeux du développement durable par tous les citoyens.</p>	<p>31/03/2026</p>
<p>TRANSMISSION</p> <p>La Casette, 4 rue Lecuyer 93300 AUBERVILLIERS 06 51 68 95 10 – 06 43 21 98 29 ateliers@trsm.io octave.broutard@hotmail.fr</p>	<p>Cette association a pour objet de proposer au public une éducation, une formation, une sensibilisation et un accompagnement aux médias radiophoniques et aux métiers du son. Elle se réfère aux valeurs de l'éducation populaire. L'action de Transmission s'inscrit dans le cadre d'un manifeste rédigé collectivement. Notre organisation s'inspire de la logique des communs. Elle est une ressource partagée et durable.</p>	<p>31/08/2027</p>